



## Transfert de la cotation des titres de la société CESAR d'Euronext vers NYSE Alternext

**Le Conseil d'Administration d'Euronext Paris S.A. s'est prononcé favorablement quant à la demande d'admission des actions de la société CESAR sur NYSE Alternext.**

L'admission des actions de la société CESAR aura lieu le 27 avril 2011 selon la procédure de cotation directe dans le cadre de ce transfert du marché réglementé NYSE Euronext vers le marché régulé NYSE Alternext, et ce conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires de CESAR réunie le 7 février 2011.

Cette nouvelle étape dans la recovery de César, devrait permettre d'alléger le coût annuel de la cotation sans toutefois déroger à l'objectif de transparence auprès des investisseurs, César ayant choisi de maintenir l'application des normes IFRS bien qu'elle soit dispensée de cette obligation après le transfert effectué. La société continuera de porter à la connaissance du public toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours et toute information portant sur les opérations de ses dirigeants.

Cette opération a été menée par Arkeon Finance.

**À propos de CÉSAR :**

*César, leader européen des produits festifs (déguisements, masques...), est coté sur Eurolist Compartiment C.ISIN : FR0010540997*

---

**Contacts :**



CESAR  
Gilles MARTOCQ  
[comfi@cesar-group.com](mailto:comfi@cesar-group.com)  
Tel : 01 49 98 16 18



AELIUM  
Anne du Chayla  
[aduchayla@aelium.fr](mailto:aduchayla@aelium.fr)  
Tel : 01 44 91 52 30